



ADCTG

N°12

Mars 2011

ASSOCIATION DE DEFENSE DES CHASSES TRADITIONNELLES A LA GRIVE

EDITO

Une nouvelle saison de chasse se termine, la grive a été présente dans la majorité des départements de France, avec de gros passages en Alsace, Gironde par exemple.

Malheureusement quelques exceptions comme dans les Alpes de Haute Provence où les turdidés se sont très peu arrêtés même si cette année les litornes ont été observées.

Grâce à l'Observatoire sur les migrants, créé cette année avec l'IMPCF nous allons mieux comprendre avec le temps ces phénomènes. Un article ci-contre vous fait un premier bilan, suivront les analyses des premières données par Jean Claude Ricci.

Dans cette lettre d'information vous trouverez un dossier sur la tenderie dans les Ardennes. Après avoir dans nos précédents numéros passé en revue toutes les espèces de grive, nous lançons une nouvelle série sur les chasses traditionnelles.

En page 2, vous découvrirez toute l'information de notre site internet et le calendrier des concours de chilet

Bonne lecture à Tous

Le président
Eric Camoin

Le Président de la Fédération Nationale des Chasseurs répondra à vos questions en direct le 1er avril sur le site de l'Association de 18h à 19h

Observatoire National des Migrateurs

Une première année pleine d'espoir

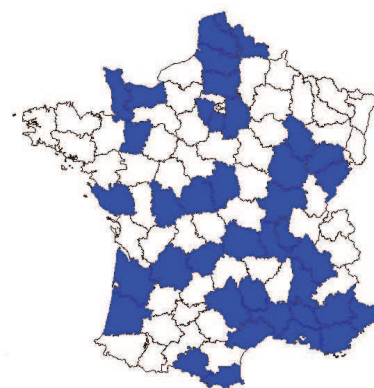
On peut tous se féliciter pour cette première année parce que l'on constate que la base de données actuelle concerne :

* 40 départements (certains comportent plus de 5 observateurs).

* Plus de 80 observateurs

* Plus 700 fiches journalières

Au total, à cette date, 84 072 oiseaux observés appartiennent aux 11 espèces de migrants terrestres.



En bleu les départements concernés par au moins un observateur;

La carte de synthèse (ci-contre) montre que nous devons développer nos efforts de communication dans l'ouest, le centre, l'est, le sud-ouest de la France et en Corse pour compléter notre couverture nationale.

Nous renouvelons nos remerciements pour vos efforts et votre contribution à tous les participants chasseurs. Tous les observateurs seront les premiers à recevoir la synthèse annuelle qui paraîtra au printemps.

Bien évidemment les observateurs qui le désirent peuvent continuer les observations après le mois de mars et nous indiquer vos observations sur les oiseaux nicheurs en France.

Pour les personnes qui ont rempli les fiches papiers, pensez à nous renvoyer vos fiches rapidement.

www.observatoirenationalmigrateurs.net

**D
O
S
S
I
E
R**



**La tenderie
dans les Ardennes**

(page3 et 4)

A voir et Revoir dans la région PACA

L'association sera présente à la foire agricole le 14 août à Ongles dans les Alpes de Haute Provence avec son exposition. A cette occasion, nous reconduisons avec l'association des imitateurs des chants d'oiseaux pour la 4ème année le concours de chilet. Celui-ci se déroulera à 10 heures dans la cour de l'école et si vous avez raté le concours une démonstration aura lieu à 15 heures.



Calendrier des concours de l'AICO.

10 avril: Trets (13) 9h concours des écoles, 15h concours officiel, Moulin de l'Arc
14 avril: Foire de Brignoles (83). Exhibition à l'occasion de la journée de la chasse.

17 avril: Camps la Source (83) 10h Salle des fêtes
14 mai: St Cyr sur Mer (83) "Saint Cyr en Provence" Fête du terroir. Exhibition-exposition.
22 mai: Trets (13) Moulin de l'Arc, Fête de la Nature. Exhibition-exposition.
29 mai: Pernes les

Fontaines (84) place de la mairie 15h

2 juin: Château-Gombert (13) 9h Club des Séniors
19 juin: Lascours (13) 10h Cercle St Lazare
26 juin: St Andiol (13) Exhibition-exposition toute la journée. Fête de la chasse
3 juillet: Ollières (83) 9h30 Foire aux chiens
9 juillet: Ball trap de Signes Les Soleïados 17h30
24 juillet: La Verdière (83) 10h Foire du chien
7 août: Barjols (83) 10h Fête du chien
14 août: Ongles (04) 10h Foire Agricole

Finale le 4 septembre à Saint Cyr sur Mer 9h00

Plus de renseignements sur www.imitation-chants-oiseaux-paca.com

Le nouveau bureau de l'ADCTG

Le nouveau bureau de l'Association est composé de Eric Camoin (président), Marcel Vaquer (vice-président), Maurice Joyant (secrétaire), Michelle Guillermin (secrétaire adjoint), Claude Magnan (trésorier), Henri Arbaud (trésorier adjoint), Noelle Oddoux, Yves Garcia, Jacky Chabaud, Gilbert Blanc, Lolo Michel (responsable de l'école de chilet).

Réunion

Vous voulez organiser une réunion avec l'association et les membres de vos sociétés de chasse ? Prenez contact avec nous au 04.92.36.12.17

Adhésions

Pensez à renouveler votre adhésion. Celle-ci est indispensable au fonctionnement de l'association.

Site internet

Le site d'information des chasseurs de grives

.Facebook

Hé oui ! il faut vivre avec son temps l'Association a aussi maintenant sa page Facebook.

Le nom de la page:

Adctg Chasses aux grives

.Les discussions

Plusieurs discussions sont en cours actuellement comme la mortalité des grives après le glutage, les fusils 9mm et 12mm, nettoyage des cages....

.Programmes télé

Tous les programmes de saisons et de chasse et pêche

.Vidéos

Des vidéos sont venues enrichir notre série de film avec la mises en ligne de deux vidéos sur la chasse à la glu.

Enfin de nouvelle page sont apparues sur le site:

-Deux pages dans la rubri-

que des chasses traditionnelles avec la chasse aux parnys en Espagne et la chasse aux filets aux Iles Baléares.

- Deux pages dans la rubrique Association avec l'ANNU association Italienne et l'APAVAL association Espagnole.

.Galerie photos

Pensez à nous envoyer vos postes en photo pour compléter notre collection

L'image



Un adhérent a attrapé une grive à gorge noire dans les Bouches du Rhône.

Vous pouvez voir les photos et le film sur le site de l'Association.

<http://adctg.asso-web.com>

Publicité

Ets. Richaud fils
CONSERVERIE ARTISANALE
depuis 1967

Zone Artisanale - RD 15 - 04210 Valensole

Tél : 04 92 74 82 60

Site : www.etsrichaud.com



Nos points de vente :

Magasin à la conserverie :

Ouvert de 15h30 à 19h00 (du 1 avril au 30 septembre)
15h30 à 18h00 (du 1 octobre au 31 mars)
sauf dimanches, lundis et jours fériés.

Fermeture annuelle: Janvier.

Marchés :

- Gréoux-les-Bains : le jeudi matin.
- Riez : le samedi matin.

Ventes sur les foires et dans différents magasins de notre région:

N'hésitez pas à nous contacter pour en obtenir la liste, le meilleur accueil vous sera réservé.

Dossier

La tenderie dans les Ardennes

La tenderie aux grives est un mode de capture traditionnel qui se pratique dans la partie septentrionale du département des Ardennes dans une soixantaine de communes. La tenderie s'exerce au moment de la migration des grives qui a lieu en automne durant les mois de septembre et octobre.

Ce mode de chasse, qui consiste à capturer la grive au moyen de lacets en crin de cheval, se pratique de deux manières : à la branche ou à terre.



La tenderie "A LA BRANCHE" ou "AU BRANCHER"

La tenderie à la branche ou au brancher nécessite une série d'opérations bien précises dont la connaissance se transmet de manière rituelle. Pour toute nouvelle tenderie, la première opération consiste en la préparation du «trait de grivière» c'est-à-dire la réalisation d'un tracé sinueux dans le taillis sous la forme d'un sentier.



Semi-ogivale à fixation verticale en deux points (type dominant chez les Ardennais du plateau).

La pose des pliettes consiste à fixer sur le corps d'un jeune arbre, au moyen d'un outil appelé fer à tendre une branchette recourbée ou pliette.

La pliette :

La « pliette » est faite avec une jeune pousse de la grosseur d'un crayon, taillée en biseau à chaque extrémité. Sont souvent utilisées les branches de bourdaine dont la longévité est de 3 à 4 ans, ou à défaut, les branches de chêne qui ont l'avantage de se greffer sur le support si elles sont posées avant la montée de la sève (en Mars). Sont utilisées accessoirement les branches de noisetier qui ne durent qu'une saison, les rejets de saule ou bien encore les branches



Rectangulaire à fixation verticale en deux points.

latérales de mélèze.

Les pliettes sont cueillies à l'avance et les tendeurs consacrent des après-midi entiers à repérer leur emplacement, à choisir leurs brins et à les couper. Elles sont ensuite conservées dans un sac en toile de jute et placées dans un endroit humide.

Il existe une assez grande variété de pliettes : fixées ou

suspendues, ovales, ogivales, semi-ogivales, rectangulaires, en arc de cercle, droites (perpendiculaires à l'arbre, appelées dans ce cas, pipettes).

Elles sont, soit enfilées, soit clouées, soit liées.

La forme la plus utilisée dans les Ardennes est la forme en arceau (en fait semi-ogivale à la pose).



Ovale à fixation oblique en un point.

Publicité



La Boîte à Biscuits

Biscuiterie et Chocolaterie Artisanale

Artisan biscuitier chocolatier

Venez découvrir et déguster notre gamme de biscuits (lavande, miel, anis etc...), nos tartes à la confiture et nos chocolats

Immeuble "le Panorama"
Quartier La Clede
04660 Champtercier

Tél.04.92.31.93.47
Por. 06.31.51.17.32

Email. laboiteabiscuits@hotmail.fr

LE FER A TENDRE

Le fer est un instrument spécialisé qui constitue le seul outillage permanent de la tenderie. Il est appelé fer à



tendre, fer de tendeur ou fer à lacs. Le fer est un instru-

ment artisanal très particulier. Sa longueur (manche compris) varie entre 37 et 52 centimètres.

A l'aide du fer, le tendeur pratique deux fentes dans l'écorce et l'aubier de l'arbre-support, à 20 cm de distance l'une de l'autre dans l'axe vertical, à une hauteur d'environ 1 m 50.

Cette hauteur correspond à deux impératifs : ne pas être à la portée des rapaces et ne pas être à la portée des petits carnassiers.

La plette est ensuite enfilée par son gros bout préalablement taillée en biseau dans la fente inférieure, puis pliée à la largeur d'un poing, et ajustée à la fente supérieure pour former un arc ogival. L'extrémité est alors taillée, puis enfilée dans la fente

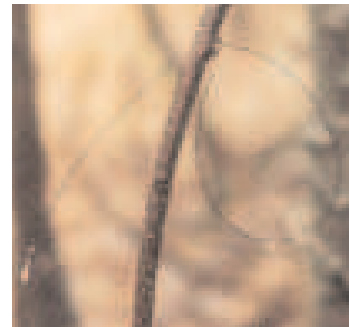
supérieure.

A la partie inférieure de l'arc ainsi formé, à environ deux doigts de l'arbre, le tendeur opère une incision longitudinale destinée à fixer la grappe de sorbes. Au centre de l'arc, le tendeur pratique une seconde incision autour de laquelle il enlève l'écorce. Maintenant la fente écartée avec un couteau, il enfile alors le lac, de l'intérieur de la plette par son double-noud terminal, et l'ajuste de manière à ce que la base de la boucle soit à trois doigts de la base de la plette.

Le principe du dispositif est simple : la grive vient sur le perchoir de la plette, passe son cou par la lunette (noud coulant) du lac pour atteindre la grappe de sorbes et se pend au moment de l'envol.

LE LAC

Il consiste en l'assemblage de deux crins de cheval de 30 centimètres de longueur, juxtaposés, dégraissés à l'eau tiède, noués en leur milieu, pliés, puis roulés entre le pouce et l'index enduits de cendre de bois ou de cigarette, afin de former une torsade de quatre brins arrêtés par un double nœud.



L'extrémité nouée est enfilée dans la boucle appelée oil ou lumière du lac, aménagée à la pliure au début de la torsade, au moment de la pose.

Les lacs sont généralement confectionnés durant l'hiver. Une fois faits, les lacs sont rassemblés par centaines roulés dans un papier journal et placés dans un carton ou un boîte en fer blanc avec quelques boules de naphthaline.

Avant utilisation, les lacs sont trempés dans de l'eau savonneuse, ou mouillés de salive. Ainsi traités et conservés, ils peuvent servir trois ou quatre saisons.



La tenderie "A TERRE"

La tenderie à terre est de conception plus simple que la tenderie à la branche. Elle est réparée après le fauchage et le nettoyage du trait de grivière ou voyette.

Le tendeur prépare une coulée par laquelle devra passer la grive ; pour délimiter cette

coulée, deux branches cassées appelées "haillettes", sont utilisées.

Les haillettes ou hayettes sont deux rameaux assez touffus de noisetier ou de charme, plantés à dix ou quinze centimètres l'un de l'autre, perpendiculairement au trait de grivière.

Leur hauteur est de 15 à 20 centimètres du sol ; elles for-

ment ainsi une petite haie, d'où leur nom.

Un piquet est planté à dix centimètres à droite du passage ainsi reconstitué. L'écorce est enlevée sur les faces latérales dudit piquet à moins de vingt centimètres du sol (de 15 à 18 cm).

Le piquet est alors percé et le lac y est enfilé de l'intérieur du passage.

Il n'y a pas de baies dans cette technique, c'est en grattant le sol à la recherche vermisses que la grive se trouvera étranglée par le lacet.

Réalisé avec l'aide de Yannick Demorgny et de la Fédération départementale des chasseurs des Ardennes.

Les adhérents peuvent s'adresser au secrétaire de l'association Maurice Joyant pour transmettre toutes les remarques, questions...qui permettront d'alimenter les différentes rubriques du journal et du site internet
Chez Jacky Chabaud, la Parise, route de Fontienne - 04300 Forcalquier
Site internet: <http://adctg.asso-web.com>
Adresse mail: adctg@asso-web.com